



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

BORDEREAU DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS FOOT EDUCATIF

SAISON : 2021-2022

A RETOURNER AVANT LE : **13 SEPTEMBRE 2021**

CLUB :

N° Affiliation :

Cadre réservé à l'administration

Règlement :

CB N° :

Banque :

NOTA : *Seul le club responsable administrativement doit engager sa ou ses équipe(s) en entente*

ENGAGEMENTS D'EQUIPES

	<i>MONTANT DES DROITS</i>	<i>NOMBRES D'EQUIPES</i>	<i>SOMME A PAYER</i>
U 11- Brassage A Foot à 8	23 €		
U 11- Brassage B Foot à 8	23 €		
Coupe Futsal U 11	8 €		
U 9 Foot à 5			8 € /club quelque soit le nombre d'équipes engagées
U 7 Foot à 4			
U8 – U10 Féminines Foot à 5	GRATUIT		GRATUIT
U6 – U7 Féminines Foot à 4	GRATUIT		GRATUIT
MONTANT A REGLER (Chèque bancaire ou postal à l'ordre du DISTRICT)			

ENTENTES - TERRAINS

	<i>Si vous êtes en ENTENTE, Avec Qui ?</i>	<i>Lieux des rencontres</i>
U 11		
U 9		
U7		
Féminines		

	<i>NOM – PRENOM des RESPONSABLES</i>	<i>Téléphones Fixes</i>	<i>Portables</i>
U 11			
U 9			
U7			
Féminines			

Je déclare avoir pris connaissance des divers règlements de ces épreuves et y adhérer sans réserve.

CACHET DU CLUB

A le
Le Président